

f.s.m.

numéro 3

c.g.t.

u.g.f.f.

FEVRIER 71

# L'ESPOIR SYNDICAL



Journal du syndicat général c.g.t.  
des personnels du ministère des affaires culturelles  
des établissements annexes et sous tutelle en relevant

# SOMMAIRE

—0—0—0—0—0—0—

- 
- I.- EDITORIAL par PIQUET
- II.- LA REMISE DES CARTES ET LE RENFORCEMENT DE LA  
C.G.T. AU SEIN DU SYNDICAT GENERAL par BOLLE
- III.- LES REFORMES STATUTAIRES par PIQUET
- IV.- BILAN REVENDICATIF EN 1970 AUX MUSEES  
par FARRUGIA
- AUX SERVICES COMMERCIAUX DE LA REUNION DES  
MUSEES NATIONAUX, par SAPINARD
- V.- ARCHIVES DE FRANCE, BILAN D'UNE GESTION par BATHO
- VI.- SYNDICAT ET INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT par GOMEZ
- VII.- LE DROIT AUX LOISIRS par GRANDPRE
- VIII.- A.D.E.A.C. - IL EST URGENT D'AGIR POUR SA SAUVE-  
GARDE ET SON DEVELOPPEMENT par PIQUET
- IX.- RESULTATS ELECTORAUX par PIQUET

—0—0—0—

# EDITORIAL

1970 s'est achevée sur une volonté de lutte des travailleurs, qui trouvera ses pleines répercussions en 1971, d'autant plus nécessaire que le tableau est loin d'être idyllique.

La hausse des prix approchera les 6% malgré les trucages de l'indice des 259 articles, et la promesse de sa limitation à 3,90%.

Certes les luttes menées par les travailleurs, comme les y encourageait la C.G.T., ont limité les conséquences de cette galopade des prix.

Toutefois, il y a 500.000 chômeurs frappant plus particulièrement les jeunes, les femmes et les personnes d'un certain âge. Le Président de la République a formulé l'espoir que nous ne devrions pas dépasser ce chiffre en 1971. Belle perspective! Les profits eux continueront à progresser.

o  
o

Sur le plan politique, si l'amélioration des relations avec l'URSS sert la cause de la paix, par contre, l'alignement sur les USA, la coopération avec les régimes fascistes d'Afrique du Sud, du Portugal et d'Espagne (c'est dans la logique capitaliste) n'en sont pas moins contraire aux intérêts de notre peuple et des travailleurs en particulier.

La formidable mobilisation des travailleurs et des démocrates français ainsi que des autres peuples épris de justice, conjuguée aux efforts des démocrates espagnols, a arraché à la peine capitale les six patriotes basques dont FRANCO voulait les têtes. Cette solidarité active devra se poursuivre pour arracher des géoles franquistes les milliers de démocrates espagnols et hâter la chute de ce régime honni.

La guerre continue à faire rage au Vietnam, au Laos et au Cambodge. La pression internationale devra se poursuivre et s'intensifier pour contraindre NIXON à mettre fin à la guerre et à son cortège de crimes odieux, tel celui de MY LAI comparableaux LIDICE et ORADOUR.

Au Moyen Orient, le cessez-le-feu est précaire et peut être remis en cause à tout instant du fait du Gouvernement Israélien qui refuse toujours d'appliquer les résolutions de l'ONU, encouragé en cela par l'impérialisme américain.

Ces foyers de guerre font peser des menaces très graves et très sérieuses sur la paix du monde.

Les événements de Pologne sont suivis avec beaucoup d'attention par les travailleurs qui comprennent mal comment l'on a pu en arriver là en régime socialiste, bien qu'ils soient conscients que l'impérialisme et la réaction cléricale

et chauvine entretienement dans ce pays une agitation non dénuée d'intérêts égoïstes. Ils souhaitent au peuple et aux dirigeants polonais de résoudre rapidement la crise actuelle afin de poursuivre l'édification du socialisme.

Le procès de Leningrad, s'il a ému les travailleurs, et leurs organisations, n'en a pas pour autant fait perdre la tête à ceux qui savent distinguer entre alliés et ennemis. Les travailleurs ont refusé et refusent toujours de s'associer aux pires ennemis de la classe ouvrière dans leurs campagnes tapageuses et antisoviétiques.

L'assassinat, au Cameroun, d'Ernest OUANDIE, Raphaël FOTSING et Gabriel TABEU, malgré les protestations certes insuffisantes des démocrates, est comparable dans ses mobiles à l'assassinat de Patrice LUMUMBA. Le silence ou la simple information donnée par la Presse, la Radio et la Télévision française, à part le journal l'Humanité, indique clairement l'accord tacite des Capitalistes avec cet assassinat, car, au Cameroun, AHIDSO a leur confiance.

Cette attitude est d'autant plus suspecte quand on voit le déchainement hargneux contre la Guinée et son peuple, qui ont jugé et sanctionné, certes sévèrement, mais cela était leur droit, les traîtres et les complices de l'agression armée du 22 Novembre 1970.

Dans le grand combat général des peuples contre le capitalisme, les travailleurs doivent se garder de suivre ceux qui voudraient les entraîner à des réactions contre leurs véritables amis et alliés.

o

o o

Le démarrage de l'an II des contrats dits de "progrès" se fait sur une base plus saine pour les travailleurs et nos camarades cheminots nous montrent le chemin à suivre pour obtenir la conclusion d'accords certes perfectibles mais réellement favorables aux travailleurs sans pour autant leur imposer des contraintes.

Dans la Fonction Publique, les P.T.T. et les services publics et de santé, la C.G.T., forte de ses 400.000 adhérents, mettra tout en oeuvre pour que les discussions aboutissent:

- 1- au maintien et à la progression du pouvoir d'achat de tous les agents,
- 2- à l'accélération du plan Masselin pour les catégories C et D et la titularisation des auxiliaires, au reclassement de la catégorie B, et au relèvement du début de la carrière du cadre A,
- 3- à la poursuite de l'intégration de l'indemnité de résidence dans le traitement soumis à pension et aux mesures tendant à la suppression des abattements de zone,
- 4- à aucun salaire inférieur à 1.000 frs par mois.

Aux Affaires Culturelles, nous avons enfin un Ministre et nous espérons qu'il saura ouvrir le dialogue conformément au PROGRES et à la VERITABLE DEMOCRATIE.

... / ...



LA REMISE DES CARTES ET LE RENFORCEMENT DE LA C.G.T.  
AU SEIN DU SYNDICAT GENERAL

Dans le cadre de la campagne de renforcement de la C.G.T., notre syndicat général, s'associant à l'initiative prise par notre Fédération de l'Education Nationale C.G.T. de lancer une quinzaine de recrutement du 11 au 25 Janvier 1971, avait invité l'ensemble de ses sections à mettre en application cette décision

Au sein d'un grand nombre de nos sections, les camarades responsables ont multiplié leurs efforts dans cette campagne, en organisant des Assemblées de personnels, des colloques et des réunions au niveau des Etablissements, des Services, afin d'expliquer les buts et orientation de la C.G.T. à l'ensemble des personnels de notre Ministère, leur intérêt de s'organiser, de se regrouper pour faire respecter leurs droits, améliorer leurs conditions de travail et de vie, au sein de notre Confédération :

- qui oeuvre avec patience et obstination à l'unité syndicale de tous les salariés,
- qui défend avec opiniâtreté et sans jamais aucune compromission la totalité de leurs divers intérêts économique et sociaux,
- qui se fixe comme objectif de contribuer, en union avec toutes les autres forces de gauche, à l'instauration chez nous d'une démocratie authentique, permettant d'accéder ensuite au socialisme et à la suppression définitive de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Le mois de Février 1971 étant presque terminé, nous pouvons à l'échelon du Bureau National, sans donner de chiffres, dresser un premier bilan, qui disons-le, d'après les informations parvenues de certaines sections, nous laisse espérer un bon résultat. Des dizaines d'agents ont adhéré, certaines Sections ont doublé leurs effectifs, on a même assisté à la création de nouvelles Sections.

Tenant compte du fait qu'officiellement certaines Sections ne nous ont pas encore fourni leurs résultats, nous pouvons d'ores et déjà considérer qu'aux Affaires Culturelles, pour le Syndicat Général C.G.T. (dans ce ministère c'est l'organisation syndicale la plus importante et de loin), l'année 1971 prend un bon départ.

La première remise des cartes C.G.T. de notre Syndicat Général est, elle aussi, presque terminée. Dans chacune des Sections qui, à cette occasion avaient invité l'ensemble des personnels de leur secteur à une assemblée fraternelle, l'ambiance chaleureuse qui y régnait a attiré de nombreux agents.

Le coup d'envoi a été donné aux Archives de France le 15 Janvier à 12 H.00, en présence de 120 personnes; puis ce fut le tour du Mobilier National le 20 Janvier avec la participation du Secrétariat du Syndicat Général et où des prises de parole sensibilisèrent l'ensemble des participants puisqu'ils furent nombreux à assister le lendemain au meeting parisien organisé pour la défense des revendications salariales dans la Fonction Publique. Puis ce fut St cloud le 21 Janvier, le Louvre le 22, Champs-sur-Marne le 28, les Beaux-Arts et Sèvres le 29, etc...

Voyez, Chers Camarades, notre Syndicat Général commence bien cette nouvelle année.

H. BOLLE

LES REFORMES STATUTAIRES

-----

I - ARCHITECTURE

Le projet de décret portant statuts particuliers des corps techniques des Bâtiments de France a été enfin mis au point, et, adressé aux Finances et à la Fonction Publique, dans sa totalité, dès la fin du mois d'octobre 1970.

Confirmation de cette transmission nous a été donnée par lettre du 15 Décembre 1970 à laquelle était joint le projet de statut.

Après examen très détaillé des dispositions transitoires, qui ont toujours soulevé le plus de difficultés, nous devons dire très sincèrement que l'Administration a, à deux détails près, respecté les conclusions auxquelles nous avons abouties début juin 1970.

Nous comprenons donc mal pourquoi la dernière réunion prévue fin juin 1970 pour une nouvelle lecture du texte définitif n'a pas eu lieu, ce qui aurait évité, pensons nous, des divergences sur deux points pour lesquels nous émettons les plus expresses réserves.

En outre, pourquoi l'Administration a-t-elle cru devoir communiquer aux conservateurs des Bâtiments de France ce texte, sans en informer, en même temps, les centrales syndicales et tous les membres du Comité Technique Paritaire de l'Architecture?

Il a fallu une rencontre fortuite le 11 Décembre 1970 avec M.BOCQUET pour obtenir ces informations et enfin la communication du texte aux centrales syndicales. M.BOCQUET a paru étonné de notre protestation, pensant que ses services avaient fait le nécessaire. Nous ne rechercherons pas les fautifs, s'il y en a; néanmoins, nous voulons espérer que ce genre d'oubli ou d'erreur ne se renouvellera pas.

Maintenant, il appartient aux intéressés d'être vigilants et de se mobiliser, s'il y a lieu, pour faire en sorte que ce projet soit accepté par les Finances et la Fonction Publique dans les meilleurs délais.

En outre nous exigeons que notre Administration nous tienne au courant de l'état des discussions avec les Finances et la Fonction Publique.

Nous l'informons que nous n'accepterons pas, ainsi que les personnels intéressés, que ce texte soit dépecé ou renvoyé aux calendes grecques.

## II - MANUFACTURE DE SEVRES

Au mois de janvier, la réforme du statut des personnels de la Manufacture de Sèvres a été une des préoccupations du Syndicat général CGT; deux réunions intersyndicales, suivies de deux tables rondes avec l'Administration, ont eu lieu.

Au cours des réunions intersyndicales, l'accord s'était fait, à part sur quelques points de détail, pour présenter une ligne commune face à l'Administration.

L'orientation étant de faire en sorte que, ce statut, tout en sauvegardant les spécificités uniques en France des métiers d'Art de la Manufacture Nationale de Céramique de Sèvres, intègre les personnels dans les grandes filières de la Fonction Publique et respecte les principes défendus par l'ensemble des Fédérations de Fonctionnaires en ce qui concerne les carrières linéaires.

Au cours des deux tables rondes face à l'Administration, les organisations syndicales ont maintenu dans l'ensemble leurs positions communes, mis à part quelques incidents mineurs, mais certes regrettables, car portant plus sur des cas individuels que sur les principes fondamentaux qui doivent les guider.

Elles ont, par le sérieux de leurs propositions, mis souvent en porte-à-faux l'Administration qui a laissé percer le fond de ses intentions. Le reclassement des métiers d'Art n'étant pas, nous a-t-il semblé, son souci primordial, une plus grande liberté de manœuvre, pour le recrutement, la formation et la gestion de la Manufacture, selon le bon vouloir du Directeur, semble inspirer l'Administration qui rencontre des difficultés dans ses visées avec l'aberrant statut actuel, pourtant établi par la seule administration sans consultation des organismes paritaires, et paru depuis trois ans et demi seulement.

Les organisations syndicales et la CGT en particulier considèrent qu'il faut faire un statut viable pour la Manufacture mais également et surtout pour les personnels sans lesquels la Manufacture n'existerait pas.

Qu'il soit clair pour tous que le Syndicat Général CGT a les connaissances et les moyens pour faire en sorte qu'il en soit ainsi.

En conséquence, nous invitons tous les personnels intéressés à en finir une fois pour toute avec les discriminations réciproques, à prendre conscience qu'elles sont entretenues par l'Administration pour mieux faire aboutir ses projets, et qu'au contraire, ils doivent serrer les rangs afin que leur situation et leur place dans la Fonction Publique soient reconnues, apportant ainsi du même coup la reconnaissance du rôle important de la Manufacture de SEVRES sur le plan national et international.

BILAN REVENDICATIF EN 1970 , AUX MUSEES  
ET AUX SERVICES COMMERCIAUX DE LA REUNION  
DES MUSEES NATIONAUX.

-----

I - MUSEES

L'année 1970 a été fertile en actions pour faire aboutir une partie des justes revendications des personnels, gardiens, ouvriers et administratifs.

La grève de dix-sept jours d'avril 1970 a eu un retentissement sans précédent par les résultats obtenus et elle a modifié d'une façon certaine les nouveaux rapports de force. Jugeons-en:

1°)-Adoption par le Comité Technique Paritaire des Musées de France du "Statut de Gardiennage" qui modifiera sensiblement la situation administrative et financière de nos camarades titulaires;

2°)-Revalorisation de la prime dominicale portée de 13 à 26 francs minimum;

3°)-Maintien pour les ouvriers des heures supplémentaires que l'administration avait osé faire rayer du budget;

4°)-Améliorations des conditions d'hygiène et de travail qui ont reçu un commencement d'exécution dans certains musées, notamment au Louvre.

Certes, pour 1970, c'est un bilan positif qui caractérise la détermination des personnels de se battre d'une manière organisée et unitaire dans la CGT.

Notre influence est syndicalement la plus importante. Elle doit nous permettre de continuer pour atteindre en 1971 le complément des objectifs revendicatifs, à savoir:

1°)-Faire pression sur le Ministère des affaires culturelles, la Fonction Publique, ect., pour que notre "Statut de Gardiennage" soit rapidement adopté;

2°)-que la prime dite "estivale" soit attribuée sans discrimination et sans artifice;

3°)-que les travaux pour les vestiaires, W.C., douches, cantine, logements de fonctions, et aménagement d'ateliers et locaux adéquats soient accélérés au plus vite, notamment au Louvre, Fontainebleau, Arts Modernes, Jeu de Paume, Versailles, ect...

4°)-l'accélération de création de nouveaux postes budgétaires et d'emplois, aussi bien de gardiennage que d'ouvriers et d'administratifs. La réunion rapide de sous-commissions paritaires pour l'étude d'un nouveau statut des personnels techniques;

5°)-Enfin l'application progressive de la semaine de 40 heures pour tous, au 1er janvier 1972, ceci en conformité avec les accords de Grenelle et les conclusions du Ministère en juin 1968.

Nous ne terminerons pas sans penser à nos camarades de la Réunion des Musées et des Services Commerciaux qui ont pris conscience de leurs aspirations et qui viennent de plus en plus nombreux à la CGT. Déjà, des actions ont été entreprises, et des résultats positifs ont été obtenus: une intervention de notre Bureau National auprès de M.LANDAIS pour l'élaboration d'un projet de statut conforme aux réalités spécifiques catégorielles des personnels,

la promesse par la Direction de la Réunion des Musées de l'application de la semaine contractée par les services commerciaux (vendeuses notamment).

D'autres problèmes, cependant, restent en suspens, notamment les conditions d'hygiène.(Vestiaires, douches, cantine, ect...)

o

o o

Pour conclure, nous connaissons toutes les tractations, toutes les manoeuvres de coulisses de l'Administration qui se trament sans cesse avec l'espoir illusoire d'entamer notre vigilance et notre force déterminante pour l'aboutissement de nos aspirations.

Nous continuerons donc par notre action dans l'Unité à faire pression pour atteindre nos objectifs:

- Pas de traitement au dessous de I.000 francs par mois
- Statuts
- 40 heures par semaine
- Recrutement
- Reclassement
- et contrôle paritaire de la gestion administrative des Musées de France.

J.FARRUGIA

## II - REUNION DES MUSEES DE FRANCE

Il y a maintenant un an que le personnel des Services Commerciaux s'est décidé à s'organiser au sein de la CGT.

Un an c'est peu et pourtant nous pouvons quand même enregistrer quelques succès dont le plus important a été

le rejet du statut que l'on voulait nous imposer. Ce monstre que la Direction nous proposait, une seule centrale syndicale l'a combattu, c'est la CGT.

Grâce à elle, nous avons obtenu, dans l'attente de nouveaux statuts, que nous percevions les augmentations de la Fonction Publique, ce qui nous a permis d'obtenir une augmentation de 6,25% plus 3 points pour l'année 1970.

Le Syndicat a obligé la Direction à revoir le salaire de l'ancien personnel vis à vis des nouveaux embauchés.

La CGT a été vigilante dans l'attribution des primes d'ancienneté et la Direction a dû faire des rappels allant jusqu'à 1.500 francs toujours pour 1970.

La CGT a obtenu la pose de panneaux syndicaux, le paiement des traitements au plus tard le dernier jour ouvrable du mois, sans compter les nombreuses démarches en cours:

- 1°)-l'obtention de 2 jours de repos pour les vendeuses;
- 2°)-la révision des salaires en général;
- 3°)-l'obtention d'un véritable statut qui soit profitable à tous.

SAPINARD

-o-o-o-

SYNDIQUES ET NON SYNDIQUES A LA C.G.T. VOUS AVEZ APPRECIÉ LES CONSEILS JUDICIEUX DE LA V.O. IMPOTS ALORS POUR ÊTRE AU COURANT DE VOS DROITS ET DE L'ACTUALITÉ SOCIALE LISEZ LA; TOUTES LES SEMAINES DEMANDEZ L'HEBDOMADAIRE DE LA C.G.T. A NOS MILITANTS.

-o-o-o-

FEMMES TRAVAILLEUSES LA C.G.T. EDITE A VOTRE INTENTION LE SEUL JOURNAL SYNDICAL QUI S'ADRESSE A LA MAIN D'OEUVRE FÉMININE. POUR MIEUX CONNAÎTRE VOS DROITS ET ÊTRE PLUS APTES À COMBATTRE VOS EXPLOITEURS, TOUS LES MOIS LISEZ "ANTOINETTE".

-o-o-o-

MILITANTS ET RESPONSABLES DE SECTION LE PEUPLE, ORGANE BI-MENSUEL DE LA C.G.T. VOUS EST INDISPENSABLE POUR MENER À BIEN VOS TÂCHES, PRENEZ UN ABONNEMENT POUR VOTRE SECTION.

-o-o-o-

ARCHIVES DE FRANCE, BILAN D'UNE GESTION.  
=====

L'heure est aux bilans, Monsieur le Directeur général des Archives de France a fait le sien, le budget 1972 va s'établir. Pour que chacun de vous sache de quoi dépend l'avenir de son travail, notre syndicat se devait de porter à votre connaissance l'expérience qu'il s'est forgé durant les 3 dernières années de son activité aux Archives de France.

Le ministère des Affaires Culturelles porte une lourde part de responsabilité dans les difficultés apportées à l'activité des Archives de France, cette institution aussi bien dans son rôle culturel que dans ses tâches conservatoires n'a pas trouvé l'appui nécessaire auprès du ministère dont elle relève.

Nous avons à plusieurs reprises informé le personnel des dissensions entretenues entre responsables de l'Administration centrale et responsables de la Direction des Archives de France ( qui gère son personnel ). Ces mésententes sont préjudiciables aux personnels et notre syndicat s'est toujours interdit d'épouser ces contradictions. Nous sommes défenseur des intérêts du personnel, notre rôle n'est pas d'approuver une des parties en présence, aucune d'ailleurs ne nous apporte satisfaction dans nos revendications. Nous aimerions que l'examen des possibilités de carrière et de promotion sociale des agents travaillant aux Archives de France soit enfin fait sérieusement et normalement.

Les Archives, depuis bien des années, disposent d'un budget insuffisant, pour 1971 c'est pire car le budget accuse une diminution sur un chapitre et toutes les créations d'emplois sont de nouveau refusées.

Peut-on parler de désinvolture ou de mépris ? qu'on en juge ! d'importantes informations sur les statuts en cours furent communiquées avec un an 1/2 de retard aux personnels concernés; pour ne pas varier aux habitudes, le rejet des responsabilités se renouvelle entre directions...

Cette situation s'inscrit dans un contexte défavorable, les Archives de France gèrent le 7e du personnel du ministère des Affaires culturelles et ces fonctionnaires refusent dès à présent d'être les parents pauvres d'un ministère pauvre.

Le rôle des Archives de France pour discret qu'il soit n'en est pas moins essentiel, les préférences affichées par le ministère des Affaires culturelles sacrifient trop aux intérêts d'une politique fondée sur le prestige. L'expérience historique des Archives est riche d'un enseignement qui ne sacrifie pas aux modes; les nécessités de trier, de classer, de conserver la " matière historique " satisfont aux besoins essentiels de se référer aux documents, ce ne sont pas des tâches spectaculaires.

.../

Le ministère des Affaires culturelles doit répondre à l'évidente pauvreté de ses moyens par des actions culturelles qui se remarquent, ses choix se font au service de la politique gouvernementale. Comme les moyens manquent il faut trancher ! qu'importe l'héritage historique, qu'importe l'intérêt scientifique et ses finalités, ce ne sont pas des choses visibles, " ça peut attendre ", attendre même indéfiniment... C'est ainsi que l'histoire d'aujourd'hui, à plus forte raison celle de demain, échappe au service public, que l'exploitation des nouveaux supports du document ( films, bandes magnétiques, photos, informations codées pour ordinateurs, etc..) n'est pas traitée. Plus grave encore compte tenu de la nécessaire progression universitaire, l'accélération des communications des documents au public ne va pas sans une rapide détérioration des collections et les Archives de France ne peuvent, faute de moyens, faire face à la bonne conservation de celles-ci.

Voilà où nous en sommes aux Archives de France, avec un corps de scientifiques paralysé par un manque criant de personnel technicien, une institution qui ne fait plus face à ses besoins, un personnel dont le mécontentement va grandissant.....

J. BATHO

SYNDICAT ET INSTITUT DE L'ENVIRONNEMENT  
-----

Il y a juste un an l'Institut de l'Environnement ouvrait ses portes.

Dès le début de ses activités, une présence syndicale à l'Institut n'avait pas l'adhésion de la majorité des employés. Et nous n'étions qu'une minorité à prendre notre carte syndicale à la C.G.T., prêts à créer un véritable mouvement syndical.

Cette situation était motivée par la composition sociale et l'inexpérience professionnelle des employés.

Qu'on en juge :

L'âge moyen des employés est de moins de 30 ans, près d'un tiers du personnel fait l'expérience d'un premier emploi, et plus de la moitié n'a jamais eu de contact avec une organisation syndicale.

Sans compter les influences extérieures : par exemple, les préjugés qu'entretiennent auprès du public les monopoles de l'information dont l'intérêt vital est de dénaturer toute action syndicale, afin d'accréditer l'idée d'une identité d'intérêt entre les différentes classes sociales, en y introduisant une certaine forme de paternalisme.

Mais tout évolue.

Très rapidement les difficultés surgissent au cours de nos activités professionnelles. Des revendications naissent, prennent corps et finalement s'expriment. De l'autre côté de la barrière, l'organisation globale du travail dans ses manifestations angéliques et verbales fait défaut, s'épuise.

D'où la naissance d'une prise de conscience de tous les employés et la nécessité de créer une section syndicale dans l'intérêt de tous.

L'ensemble du personnel (mis à part quelques irréductibles) adhère à la C.G.T.

Puis les choses vont très vite.

Création d'un bureau syndical. Première revendication, première expérience : la semaine de 40 heures. Un mois après, nous obtenons satisfaction.

Dans le même temps, nous exprimons notre solidarité active par pétition et arrêt de travail, avec les prisonniers basques, en accord avec le SNES Sup et l'UNEF Renouveau de l'Institut de l'Environnement.

Cette histoire est dénuée de toute vantardise, car malgré tout, il faut bien répondre à nos détracteurs pour mieux nous faire comprendre et informer nos futurs adhérents, ainsi que l'on semble des militants; car, à la C.G.T. nos satisfactions ne sont pas individuelles, mais imprégnées de solidarité héréditaire des combats menés depuis longue date.

### LE DROIT AUX LOISIRS

Le tourisme est devenu un phénomène important de notre époque; il est pratiqué par des masses d'hommes et de femmes et cela pose des problèmes politiques, économiques, sociaux et culturels très importants.

L'essor des sciences et techniques, les modifications dans les conditions de travail et dans le mode de vie qu'il entraîne, exigent toujours plus l'épanouissement physique et culturel des hommes.

Les conditions de vie et de travail, de plus en plus astreignantes, de la vie moderne, aliènent les travailleurs et font grandir les aspirations aux temps libres, aux loisirs et aux vacances.

Tous ces facteurs agissent dans le sens d'un développement grandissant du tourisme de masse, notamment à l'occasion des vacances.

Il s'agit de savoir si cet élément de progrès humain que constitue l'accès aux loisirs de millions d'individus sera détourné au profit des banques et des groupes financiers ou utilisé comme un moyen de culture et d'enrichissement des hommes.

Les groupes financiers ont procédé à des investissements considérables à la montagne, en bord de mer, dans les régions de grand intérêt touristique. Avec l'aide de l'Etat, ils réalisent d'énormes profits et tentent de monopoliser le marché des vacances et du tourisme.

Face à cela, une seule organisation existe, c'est:

#### TOURISME ET TRAVAIL

Tourisme et Travail est une association à but non lucratif; cela veut dire que tout ce qu'elle dégage de possibilités financières est consacré à l'amélioration de l'infrastructure d'accueil et sa recherche tend à offrir des réalisations correctes à un nombre toujours croissant de travailleurs. Ses statuts, ses contrats de collaboration avec les comités d'Entreprises et les syndicats C.G.T. permettent cette étroite coopération dans des conditions qu'aucune autre association ne propose.

Tourisme et Travail est une association ouverte à tous, très largement ouverte à tout le mouvement ouvrier. La C.G.T., de par son influence, son orientation de classe et de masse, doit avoir le souci du développement de cette association, qui, par ses structures, (union départementale et union locale) doit tendre à devenir l'outil complémentaire des Comités d'Entreprises, face à la main-mise toujours croissante des monopoles capitalistes sur les loisirs et les vacances.

C'est pour cela que le Syndicat général C.G.T. a souscrit une adhésion collective, qui permet aux travailleurs pratiquant des activités touristiques, de bénéficier d'un taux réduit de cotisation, en particulier pour l'assurance Camping-loisirs. Elle garantit une couverture maximum.

TOURISME et TRAVAIL vous propose:

Pour vos vacances en France et à l'Étranger

- des centres de vacances
- des maisons familiales
- des terrains de camping
- des circuits, des séjours hôteliers

Pour vos week-end

- des excursions d'un, deux ou trois jours
- des rallyes
- des visites conférences

EN ADHERANT à TOURISME et TRAVAIL, vous y trouverez un grand esprit de camaraderie, une organisation, des prestations de qualité, des accompagnateurs et animateurs compétents.

Pour de plus amples informations, il convient de vous adresser au syndicat C.G.T. de votre établissement.

-----

Dans le même but du droit aux loisirs, TRAVAIL et CULTURE organise des activités culturelles et théâtrales, dans la même orientation que Tourisme et Travail.

Le Syndicat général C.G.T. est conscient de l'utilité d'adhérer à Travail et Culture, ce qui sera fait prochainement, pour faire connaître aux travailleurs le théâtre populaire, qui veut être un théâtre pour tous, un moyen de culture, qui, dans sa forme spécifique et par la qualité d'un répertoire d'où n'est pas exclue la notion de plaisir propre aux arts du spectacle, aiguise l'esprit critique, aide à la connaissance et développe la sensibilité.

L'association Travail et Culture permet de simplifier les démarches de tous ceux qui désirent assister à des représentations dans des établissements différents.

Un simple abonnement inter-théâtres populaires de Travail et Culture (pour la somme de 35,00 frs.) permet d'assister à quatre spectacles dans les différents répertoires des théâtres populaires sans distinction d'établissement. Il donne en outre, pour tous les établissements, certains autres avantages: tarifs préférentiels, service de la revue, manifestations parathéâtrales.

Le Syndicat général est convaincu que le théâtre populaire accueillera un public plus nombreux, issu des couches les plus modestes et que se développera un profond mouvement populaire de soutien et de défense du théâtre.

A. D. E. A. C.

IL EST URGENT D'AGIR POUR SA SAUVEGARDE ET SON  
DEVELOPPEMENT

-----

Dans l'Espoir Syndical du mois de Novembre 1970, nous donnions nos appréciations sur l'action du Conseil d'Administration et du Bureau de l'ADEAC et nous annoncions les propositions que les élus CGT refaiaient à la prochaine réunion de cet organisme.

Le Conseil d'Administration s'est bien réuni et nos élus ont bien fait les propositions qui étaient annoncées tout en réaffirmant les principes de la CGT sur les moyens financiers à dégager par l'Administration pour permettre une activité véritable et fructueuse de l'ADEAC.

Les informations qui nous furent données par nos élus, après la réunion de ce Conseil d'Administration, faisaient état de décisions qui devaient se traduire rapidement dans les faits.

Or, à ce jour, le Président, qui devait mettre en application les décisions, n'a adressé aucune requête ni information à la CGT, ni également sans doute aux autres organisations syndicales, ce qui confirme notre position, à savoir que pour briser la volonté liquidatrice de l'Administration, l'A.D.E.A.C. devait s'adresser à toutes les organisations syndicales représentées au Conseil d'Administration afin de créer un front syndical seul susceptible de mobiliser les personnels pour la défense de cet organisme d'action sociale et permettre la convocation, conformément aux statuts, d'une Assemblée Générale.

Pourtant la situation de l'ADEAC est très grave. Certains membres du Conseil d'Administration, en violation du mandat qu'ils détiennent, vont-ils par leur passivité ou leur compromission avec l'Administration permettre à celle-ci de liquider l'ADEAC?

L'Administration persiste à vouloir faire du social avec l'argent des personnels.

Nous devons dire bien franchement qu' "Etude et Action", association d'inspiration CFDT, qui reçoit l'agrément, le soutien matériel et financier de l'Administration et de ses divers chefs de service ainsi que le patronage du Ministre, permet à celle-ci d'espérer mener à bien sa politique de démantèlement de l'ADEAC, sans oublier que cette association a été créée sans consultation de l'ensemble des personnels et sans assemblée générale. Cela évite sans aucun doute les contradictions.

Cette association se permet des analyses sur le vote émis par les personnels, lors du renouvellement du Conseil d'Administration, tendant à démontrer qu'une très forte majorité de ceux-ci s'est prononcée pour l'instauration de la cotisation. Nous laissons à leurs auteurs la responsabilité

d'une telle analyse. Toutefois, nous constatons que, cet amalgame évite de parler de la nette perte d'influence de la CFDT lors de ce scrutin, qui seule, en tant qu'organisation, prônait les cotisations.

Nous ignorons si nos camarades de la CFDT ont analysé toutes les conséquences et répercussions de leur attitude, et, s'ils ont conscience du service qu'ils rendent à l'Administration dans ses visées. Nous souhaitons pouvoir nous en entretenir très franchement et très loyalement.

Toutefois, nous voulons espérer que, toutes les organisations syndicales, afin de faire échec aux prétentions de l'Administration, exigeront la réunion de l'Assemblée Générale et aideront, si l'Administration lui en refuse les moyens, le Conseil d'Administration dans cette tâche, car il est urgent et impérieux d'appliquer les statuts.

Nous voulons, dans l'intérêt de tous les agents, espérer que l'on n'obligera pas la CGT à user des possibilités que lui offrent les articles 7 et 13 des statuts.

Nous demandons à l'ensemble des personnels, avec la CGT, d'exiger de l'Administration, les moyens nécessaires à une véritable politique sociale au Ministère des Affaires Culturelles.

A.PIQUET

RESULTATS ELECTORAUX

C.A.P. des Attachés d'Administration Centrale

Les résultats ont été les suivants:

- Inscrits .....	42
- Votants .....	30
- Blancs ou nuls .....	5
- Moyenne de la liste unique .....	23,9 suffrages
"Amicale, CFDT et FO "	

La C.G.T., absente de ce vote, compte-tenu des conditions inadmissibles et contraires aux principes du syndicalisme que lui imposaient les autres organisations, avait, dans un texte adressé à chaque électeur, fait connaître les raisons de son absence et appelé à l'ABSTENTION ou au VOTE NUL.

Les résultats semblent indiquer que nous avons été entendus et qu'ils ont amené une partie de ce corps à une réflexion salutaire.

Référendum à la Réunion des Musées Nationaux

L'Administration a souhaité qu'une consultation soit faite parmi les personnels de cet Etablissement, afin de déterminer la représentativité des organisations syndicales, en vue de la discussion sur la réforme statutaire de l'Etablissement.

Les résultats de ce scrutin, qui avait lieu pour la première fois, ont été les suivants:

- Inscrits .....	306
- Votants .....	255
- Blancs, nuls ou non valablement exprimés .....	14
- Votes valables .....	241

Ont obtenu:

- C.G.T. ....	93
- F.B.N. ....	76
- C.F.D.T. ....	45
- F.O. ....	27

La C.G.T., qui en 1969, ne comptait que 3 adhérents dans cet Etablissement, se voit placée nettement en tête et ce, malgré les diverses manœuvres et pressions. Il est vrai qu'en 1970 les personnels avaient rejoint nombreux la C.G.T. et créé une importante section syndicale.

C.A.P. des Jardiniers

La FEN fait état du succès remporté lors de ces élections. Voyons ce qu'il en est, et comment de la perte d'in-

fluence l'on fait un succès.

S'il est vrai que la FEN reprend un siège, c'est tout simplement parce que, étant donné le mode de scrutin, la liste d'union CGT-CFDT ne présentait pas de candidats dans le corps de chef-jardinier. De ce fait, la liste d'union a été handicapée d'un minimum de 21 voix.

Poussons l'analyse plus loin, et pour être clairs, remontons à 1966 où, pour la première fois, était présentée dans le service des Jardins, une liste d'union CGT-CFDT face à celle de la FEN qui détenait alors tous les sièges.

	1966	1967	1970
	liste bloquée	liste distincte	par groupe de grades
Liste FEN	105,51	467	501
	voix de moyen-		
	ne par candi-		
	dat		
Liste CGT-CFDT	76,4	455	522
	voix de moyen-		
	ne par candi-		
	dat		

Nous formons le voeu que la FEN continue à remporter des succès de cette nature.

A. PIQUET